

## FICHE DESCRIPTIVE FIMO MARCHANDISES

### Pré-requis d'accès à la formation

- Avoir 21 ans
- Permis C en cours de validité
- Aucune durée d'activité professionnelle
- Niveau Brevet des collèges requis minimum

### Modalités et délais d'accès à la formation

Un entretien avec le candidat et la vérification des pré-requis son effectués au préalable.

### Objectif de la formation

- Etre capable de conduire un véhicule de transport de marchandises en respectant les règles.
- L'approfondissement des outils nécessaires à l'exercice du métier au conducteur poids lourd.
- Savoir utiliser l'ensemble des documents professionnels nécessaires à la réalisation des transports.
- Connaître les applications réglementaires régissant la profession
- Maîtriser les bases professionnelles nécessaires pour exerce l'emploi de conducteur routier de marchandises

### Durée de la formation : 140 heures

**Rythme :** Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13 :30h à 16 :30h (soit 20 jours de formation).

### Nombre minimum et maximum de stagiaires

**Nombre minimum :** 8

**Nombre maximum :** 16

### Tarif

**Nous contacter :**

- Agence de TRINITE au 0596 58 40 59, par mail : [trinite@passersonpermis.com](mailto:trinite@passersonpermis.com)
- Agence du LAMENTIN au 0596 51 69 47, par mail : [lamentin@passersonpermis.com](mailto:lamentin@passersonpermis.com)

## Programme de formation

- **Accueil et présentation de la formation.**
  
- **Perfectionnement à la conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité :**
  - Les caractéristiques techniques et des éléments de sécurité du véhicule
  - La prévention des risques d'accidents en conduite et la sécurité routière.
  - L'éco conduite et l'utilisation des outils informatiques d'assistance à la conduite.
  - La prévention des risques d'accident hors du temps de conduite.
  - Le respect des consignes de sécurité et la bonne utilisation du véhicule
  - L'analyse de la conduite en situation normale comme en situation difficile
  
- **Application des réglementations :**
  - La réglementation sociale nationale et européenne et les conventions collectives.
  - Le temps de conduite et de repos des conducteurs, la formation des conducteurs.
  - L'utilisation du chronotachygraphe électronique.
  - La réglementation applicable à la location de véhicules de transport.
  - La réglementation applicable aux transports en compte propre.
  - Les documents nécessaires au transport international des marchandises.
  
- **Santé, sécurité routière et sécurité environnementale :**
  - La prévention des risques liés aux aptitudes physiques et mentales des conducteurs.
  - La prévention et l'évaluation des situations d'urgence à travers des exercices pratiques
  - Les accidents du travail et les principes élémentaires de secourisme.
  - Les règles de circulation et de signalisation routières.
  - Les risques de la route, les facteurs aggravants liés aux véhicules lourds.
  - La conduite à l'approche des grands ouvrages et dans les tunnels.
  - Le franchissement des passages à niveau.
  - La criminalité et le trafic des clandestins.
  
- **La notion de service, de relation commerciale dans les métiers de la logistique :**
  - Les comportements contribuant à la valorisation de l'image de marque d'une entreprise.
  - La démarche qualité et le développement de la qualité des services.
  - Les aspects économiques du transport routier de marchandises.
  - Le positionnement d'une entreprise et la notion de marché concurrentiel.
  
- **Evaluation des acquis et synthèse de stage.**

## Dates de la formation

Un calendrier prévisionnel des sessions de formation est déterminé chaque année. Il existe au minimum une session par mois.

## Lieux de la formation

31 rue des barrières 97232 Le LAMENTIN

### **Modalités pédagogiques et moyens d'encadrement**

- Mise à disposition de manuels de formation et vidéoprojecteurs
- Cas pratiques
- Echanges d'expériences et débats
- Piste privée de maniabilité
- Equipe de formateurs permanents.

### **Modalités d'évaluation d'atteinte des objectifs de la formation et le cas échéant de l'examen**

- Evaluations théoriques et pratiques.
- Feuilles d'émargement signées par demi-journée.

### **Formalisation à l'issue de la formation**

Après examen, si résultat favorable, délivrance d'une Carte Qualification Conducteur.